

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 11 février 1983

La séance est ouverte à 11 heures.

• (1105)

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Français]

LA MÉTRISATION

L'ADOPTION DU SYSTÈME MÉTRIQUE—LES ALLÉGATIONS DE
L'OUEST AU SUJET DES CANADIENS FRANÇAIS

Mme Céline Hervieux-Payette (Montréal-Mercier): Madame le Président, j'aimerais au cours de cette déclaration m'entretenir du système métrique, lequel est utilisé à l'heure actuelle dans 150 pays. Au Canada, il a été adopté à l'unanimité par tous les partis au Parlement en 1971. On a donc procédé graduellement à l'implantation de ce système partout au Canada.

A l'avantage du système métrique, madame le Président, notons que nos enfants à l'heure actuelle, par l'intermédiaire d'un accord conclu avec toutes les provinces, l'apprennent dans les écoles partout au Canada. Notons également que les pays du Marché commun, de même que les États-Unis, l'utilisent, et que le Canada, d'octobre 1981 à septembre 1982, a réalisé un surplus de sa balance des paiements de 11 milliards de dollars. On peut donc facilement s'interroger sur les effets qu'une conversion du système métrique au système impérial, l'ancien système, aurait sur notre balance commerciale.

Madame le Président, je m'inquiète beaucoup de la contestation à laquelle nous devons faire face depuis plusieurs mois, laquelle est alimentée par nos collègues de l'opposition, qui arrivent avec 13 ans de retard sur des lois adoptées par le Parlement. Étant de retour d'un récent séjour dans l'Ouest canadien, je dois dire que je m'inquiète également du fait qu'on dit là-bas que le système métrique est utilisé de façon raciste, savoir que les Canadiens français l'utilisent pour s'emparer de l'économie de l'Ouest. Madame le Président, je pense que cela est très loin de la réalité...

[Traduction]

Et je prie instamment mes collègues d'en face de respecter cette institution...

Mme le Président: A l'ordre.

* * *

LA SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE

L'IDÉE D'ADOPTER L'OBLIGATION AGRICOLE COMME MÉTHODE
DE FINANCEMENT

M. Bud Bradley (Haldimand-Norfolk): Madame le Président, la pitoyable situation de l'agriculture au Canada a été signalée à maintes reprises à la Chambre. Nous avons insisté entre autres choses sur le coût élevé de l'énergie, de la main

d'œuvre, des graines de semence et de l'outillage. Nous avons également souligné la cherté de l'argent. Nous avons réclamé des fonds plus élevés et des taux plus faibles pour la Société du crédit agricole ainsi que des fonds accrus aux fins des obligations pour l'expansion de la petite entreprise. Nous avons demandé au gouvernement de permettre aux agriculteurs d'investir dans la Société du crédit agricole et d'être autorisés à défalquer leurs revenus provenant d'intérêts. La Fédération de l'agriculture de l'Ontario de même que de nombreux autres organismes agricoles demandent maintenant au gouvernement d'envisager l'émission d'obligations agricoles. Pourquoi ne pas permettre à des agriculteurs de venir en aide à d'autres agriculteurs? Ils peuvent et ils veulent bien le faire.

En ce moment, la vague de faillites et de ventes d'exploitations agricoles s'accélère. Un nombre croissant d'exploitants agricoles de tous âges font face à des difficultés à cause des taux d'intérêt. Les obligations agricoles permettraient aux agriculteurs nantis d'investir dans la Société du crédit agricole. Comme les intérêts versés à l'égard des obligations seraient déduits aux fins de l'impôt sur le revenu, la Société du crédit agricole pourrait exiger des intérêts moins élevés. Elle pourrait ainsi prêter ces fonds aux agriculteurs dans le besoin à un taux inférieur. Si le gouvernement continuait à accorder une aide financière à la Société du crédit agricole, les taux pourraient être réduits encore davantage. Je demande au gouvernement de songer à adopter cette méthode de financement agricole dès maintenant et non l'an prochain quand il sera déjà trop tard pour un trop grand nombre.

* * *

LE PROGRAMME D'ESSAI ET D'ÉVALUATION CANADO-AMÉRICAIN

LE PROJET DE FAIRE L'ESSAI DU MISSILE DE CROISIÈRE

M. Paul E. McRae (Thunder Bay-Atikokan): Madame le Président, d'après le communiqué du gouvernement sur les essais du missile de croisière, cet engin lancé des airs aidera à moderniser le Strategic Air Command américain qui est un des éléments de la force de dissuasion des États-Unis dont dépend la sécurité du continent nord-américain. En d'autres termes, nous ferons l'essai d'une arme stratégique dans des régions et des conditions tout à fait différentes de celles qui ont motivé la décision de déployer des missiles de croisière sol-air en Europe comme défense contre les missiles SS-20 soviétiques. Le terrain et les conditions atmosphériques en Allemagne de l'Est, en Pologne ou en Russie d'Europe ne ressemblent pas du tout à ceux de nos régions septentrionales. Comme les essais du système de guidage commun dans des conditions complètement différentes peut-il contribuer à la défense de l'OTAN en Europe?